

Chronique fribourgeois

Autor(en): **Schorderet, Auguste**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817429>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉES

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

ET

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

Fondées par M. l'abbé F. DUCREST.

Xme Année

N° 4

Juillet-Août 1922



CHRONIQUE FRIBOURGEOISE

par AUGUSTE SCHORDERET.

Un jour de beau temps. — Les vacances: — A propos des prix. — Les sept paroles du Christ. — Audition religieuse. — L'exposition Brulhart. — Nos morts: l'abbé C. de Ræmy, Léon Galley, l'abbé Charpine.

En m'installant à ma table pour écrire cette chronique, je me sens l'âme d'un collégien à qui l'on imposerait, au milieu des vacances, quelque tâche inattendue: la page que j'ai placée devant moi reste blanche longtemps sous ma main qui tient la plume et qui s'immobilise, et mes regards s'enfuient à l'aventure par la croisée ouverte. La campagne est délicieuse, inondée de soleil et de lumière; des oiseaux se poursuivent dans les branches, les forêts, au loin, frémissent sous la brise qui chante... et je rêve d'école buissonnière, de promenades, de douces flâneries dans la verdure des champs ou sur la mousse des bois! Le temps, aujourd'hui, est superbe, et, je l'avoue, j'éprouve quelque peine à me mettre au travail...

Il me semble, d'ailleurs, que mon cas n'est point pendable: les vrais beaux jours sont si rares, si parcimonieusement comptés en cet été d'orages et de brouillards, qu'il est bien permis de se réjouir à la vue d'un ciel exempt

de nuages et d'un paysage dont nulle brume ne vient estomper les lignes délicates. Je me réjouis donc sans trop de scrupules, je regarde, j'admire, et ainsi, les notes que je me propose de transcrire pourraient, j'en ai peur et je m'en excuse d'avance, subir le choc en retour des mille distractions qui m'obsèdent.

Ne taxez pas d'exagération cette joie d'un beau jour ! Si les pluies n'ont pas été continuelles ni les orages sans intermittences, le temps, cette année, n'est guère clément, il faut le reconnaître, et tous ceux qui attendent le mois d'août pour prendre quelque repos me donneront raison sans hésiter...

Pourtant les vacances — j'entends les vacances scolaires, celles qui marquent généralement le moment où tout le monde, plus ou moins, songe à s'accorder quelque détente — se sont ouvertes sur les plus belles promesses. Nos divers instituts et établissements d'instruction ont clôturé leurs cours en s'efforçant autant que possible de reprendre leurs traditions, tellement que les écoliers et les étudiants eussent pu s'imaginer être reportés aux belles années d'avant-guerre. Les écoles primaires de notre ville même, dont la clôture est maintenant à peine soulignée par un service religieux dépourvu d'apparat, ont vu une timide réapparition de la distribution des prix. Ce n'était, hélas, qu'une fort lointaine caricature des fêtes dont s'enseignent nos souvenirs d'enfance, mais c'était tout de même un reflet de cette tradition jolie, à laquelle, en notre époque de boxe et de foot-ball, il serait plus que jamais opportun de revenir ! En cette fin d'année scolaire de 1922, grâce à un subside de la Chambre des Scholarques et pour répondre à un vœu exprimé par M. le curé de ville Bornet, un prix unique par classe a été attribué à l'élève désigné — non par l'instituteur, mais par le Recteur de la paroisse — comme étant le plus sage et le plus savant en catéchisme. De cette manière, il est arrivé que le lauréat, dans bien des classes, n'était ni le plus appliqué, ni le meilleur, ni même le plus discipliné, et que

beaucoup de ses camarades, pour le moins aussi méritants, en ont éprouvé un inutile chagrin.

Je suis bien loin d'être hostile à cette tentative, mais j'estime qu'elle n'a point été heureuse en sa forme, parce qu'elle est de nature à exciter l'envie au lieu de produire une saine émulation. Cette émulation scolaire ne peut pas s'exercer sur une seule branche, même si cette branche est l'instruction chrétienne, et je ferais peu de cas d'un prix de religion décerné à un enfant qui ne se donnerait de peine que pour l'étude de son catéchisme. Un prix ne doit point reposer sur l'appréciation plus ou moins arbitraire d'une personne qui n'a pas le contact constant avec le travail des enfants ; pour être une récompense vraiment juste, il doit correspondre à une note moyenne fixée d'avance, et, par conséquent, il faut que le nombre des prix soit proportionné au nombre des élèves ayant obtenu cette moyenne et non pas limité à un, deux ou trois volumes par classes. La vraie méthode, en cette matière est celle que notre Collège suit depuis fort longtemps : la moyenne requise étant très élevée, le nombre des prix est restreint, mais leur valeur éducative est complète parce que leur attribution récompense un mérite basé sur une donnée certaine. Connaissant les sentiments de la Chambre des Scholarques, je suis persuadé qu'elle n'hésiterait pas à encourager un essai dans ce sens, et je souhaite sincèrement qu'un jour prochain nous voyions réapparaître dans toute son intégrité la belle coutume de la distribution des prix des écoles primaires.

Puisque je parle du Collège, on me permettra de revenir sur une manifestation artistique qui a précédé la clôture de l'année scolaire et qui lui fait le plus grand honneur ; je veux parler des belles auditions de l'oratorio « Les sept paroles du Christ » de Th. Dubois, dont ma dernière chronique soulignait le succès. L'œuvre, en dépit de ses difficultés, était admirablement choisie pour faire la matière d'un de ces concerts spirituels que le Collège organise chaque année : composition dramatique, ça et

là un peu théâtrale mais d'une inspiration très religieuse, elle convenait à merveille aux jeunes exécutants, et je dois dire que j'ai pris à l'entendre à plus d'une reprise un plaisir chaque fois grandissant. Le très nombreux public qui se pressait dans l'église de St-Michel à toutes les auditions, a certainement partagé mon sentiment, et le succès, très vif dès le début, ne s'est jamais ralenti. C'était d'ailleurs justice : jusque dans les plus petits détails, l'exécution était minutieuse, nuancée, excellente en tous points, si bien que ces auditions, destinées, en somme, à couronner les études musicales de l'année scolaire, pouvaient aisément supporter la comparaison avec les meilleures productions de sociétés chorales stylées de façon spéciale. Le Collège, son dévoué professeur de chant, M. Gogniat, en particulier, peuvent être fiers du résultat obtenu, et l'orchestre d'amateurs et de professeurs distingués de notre ville qui y a contribué, a droit à une large part de reconnaissance.

De ce bel événement artistique, une leçon se dégage : la valeur d'une exécution ne réside pas toute dans la supériorité de l'œuvre étudiée. On a pu reprocher à la partition de Dubois de n'être point une de ces étoiles de première grandeur dont on aime à parer un programme, on a pu évoquer à ce propos les noms de grands compositeurs classiques, faire des comparaisons ; les critiques ont eu tort, parce que, d'abord, l'œuvre choisie était également accessible aux forces des exécutants et aux connaissances musicales de la généralité du public, et parce qu'ensuite son inspiration est suffisamment sincère pour soulever une saine émotion qui passe sans efforts des chanteurs aux auditeurs.

Cette émotion, que j'ai éprouvée intensément au Collège, je ne l'ai pas retrouvée au même degré, je dois le dire, à une autre audition religieuse que nous a donnée, le 9 juillet, le groupe choral fribourgeois de l'abbé Bovet. Et pourtant, l'on sait la valeur de ce petit groupe admirablement stylé, dont les moindres productions portent un

cachet artistique incomparable ; et pourtant, il s'agissait d'entendre le « Stabat Mater » d'Astorga, aux élégantes ciselures, la « Cantate de l'Épiphanie » de Bach, deux œuvres de la plus haute portée musicale ; pourquoi n'ai-je point été soulevé d'un enthousiasme que mon amitié pour l'abbé Bovet, dont je sais et j'admire les persévérants efforts, eût dû multiplier encore ? C'est que, en dépit de la pureté d'exécution, en dépit des qualités des œuvres et des chanteurs, en dépit de tout, un malaise m'étreignait ! Je me reportais aux délicieuses chansons fribourgeoises que détaille si finement ce groupe choral, à ces chansons qui éclairent les sourires de douces larmes et font tressaillir jusqu'à l'âme, et ce souvenir m'obsédait au point que les fioritures savantes d'Astorga ou les beautés graves de Bach m'agaçaient presque : mon esprit seul y trouvait une satisfaction que mon cœur ne partageait pas... Et puis, ce groupe si éminemment fribourgeois, ce groupe que Bovet a formé à chanter, à incarner, pour ainsi dire, notre terroir, avait cru devoir faire appel à des solistes du dehors pour assurer à son audition religieuse une plus grande perfection ! Dans un tout autre cadre, j'eusse admiré la science et la voix exquise de M^{mes} Wirz-Wyss et Nahm-Fiaux... mais ici, au milieu de ces chanteurs fribourgeois qui sont tous de première force, ces voix étrangères me semblaient hors de place, et j'eusse préféré de beaucoup, au lieu des grands noms du programme, entendre de simples refrains anonymes ou de ces jolies chansons signées Bovet, que notre petit groupe, de ses propres forces, excelle à mettre en valeur. Voilà la raison pour laquelle le concert du 9 juillet ne m'a qu'intéressé, alors que j'espérais y puiser à même toutes les émotions du grand art...

Les Musiciens me donneront tort, sans doute, car je livre ici une impression toute personnelle et en dehors des appréciations critiques ! Je ne conteste ni la qualité de l'exécution, ni la supériorité formidable des œuvres ; je me contente de remarquer combien la question de proportions et de mesure, combien les circonstances extrinsè-

ques, si l'on veut, jouent un rôle non négligeable en matière artistique.

L'exposition des tableaux du bon peintre Brulhart, à la Grenette, dont je vous ai dit que je reparlerais, me fournit une nouvelle preuve à l'appui de cette thèse. Le beau geste de solidarité de nos artistes, qui renonçaient en faveur de leur collègue à organiser leur salon annuel, avait créé d'avance une atmosphère de sympathie à cette exposition qui fut très visitée et obtint un brillant succès. A ce premier élément extérieur, ajoutez le soin judicieux avec lequel les toiles étaient présentées, en une disposition très simple mais réfléchie, ajoutez l'harmonie des cadres antiques bien adaptés aux sujets, et vous conviendrez que toutes les contingences ont servi heureusement à renforcer l'impression des spectateurs. Mais je me hâte de reconnaître que l'accessoire n'eût pas suffi : l'art de M. Brulhart, délicat, raffiné, sincère sans affectation, s'impose à l'attention et force l'admiration. Je voudrais pouvoir citer ici ces paysages alpestres lumineux et transparents, ces sous-bois expressifs en leurs tonalités variées, ces portraits pleins de vie et de vigueur... mais il faudrait tout énumérer presque sans exception, parce que tout est harmonieux en chaque toile, coloris et dessin, inspiration et technique, parce que l'artiste sait imprimer à chaque sujet sa note personnelle et originale, mélancolique sans mièvrerie, distinguée, égale sans éclat et sans tapage, et parce que, enfin, l'ensemble représente une œuvre homogène caractéristique, où s'affirme la pleine possession d'un riche talent qui dédaigne l'artifice et la recherche...

* * *

Ces notes d'actualité fribourgeoise seraient incomplètes si je n'y consignais, à côté des événements marquants de notre vie, les deuils qui viennent nous frapper, et l'on me pardonnera d'y passer sans transition.

L'abbé Charles de Ræmy, qui s'est éteint le 3 août,

au seuil de la quatre-vingt-treizième année de son existence, laissera le souvenir d'une personnalité originale, en même temps que d'un érudit et d'un écrivain extraordinairement fécond. Il s'occupa de littérature, d'histoire, de sciences naturelles, de philosophie, de philanthropie et de sociologie et l'on peut dire qu'au cours de sa longue carrière il mit un zèle obstiné et une même ardeur à aborder à la fois presque toutes les branches des connaissances humaines.

« J'estime — écrivait-il en 1880, à Alexandre Daguët, au moment où il se faisait recevoir membre de la Société des Sciences naturelles — que toutes les sciences sont sœurs et que pour étudier à fond une seule question, il faut en avoir effleuré plusieurs. L'astronomie, la géologie et la physique ont d'ailleurs des rapports intimes avec la théologie. Un curé de campagne, dans la position où je suis ¹, manquerait (selon moi) gravement à son devoir s'il ne s'appliquait pas à lire dans le grand livre de la Nature, qui nous rapproche de Dieu et qui nous apprend à admirer toujours plus sa paternelle Providence. »

Cette préoccupation de s'instruire afin de mieux exercer son ministère se dessina surtout dans la prédilection que l'abbé de Remy voua toujours aux questions d'économie publique et de bienfaisance ; il poussa même si loin la sollicitude dans ce domaine qu'il l'étendit complaisamment à la protection des animaux, qu'il appelait parfois les frères inférieurs de l'humanité. Mais quelles que fussent ses exagérations et sa surabondante production littéraire, il n'en fut pas moins un excellent prêtre. Il eut surtout le mérite assez rare d'avoir des opinions à lui propres et de les soutenir avec courage et sincérité, en dépit des désagréments qu'il en pouvait éprouver.

Né d'une famille patricienne qui avait joué un certain rôle sous l'ancien régime, élevé au Collège St-Michel à l'époque où le Pensionnat des Jésuites attirait à Fribourg

¹ Il était alors curé de Bourguillon.

la fine fleur de la jeunesse monarchiste française, il gardait, bien qu'il cherchât à s'en affranchir et à penser avec son temps, l'empreinte des influences dont s'était bercée sa prime enfance. Ame ardente, esprit indépendant et caractère très personnel, naturellement porté vers le libéralisme, il subit une crise assez grave au moment où la proclamation du Dogme de l'Infaillibilité souleva dans le monde catholique des discussions passionnées. Dans une certaine mesure, l'abbé de Ræmy partageait les idées des adversaires de cette proclamation et il publia, en 1878, une brochure, dont l'anonymat fut vite démasqué : « La Décadence du Catholicisme », où, à côté de propositions assez hardies, se trouvaient des appréciations violentes mais non dénuées de justesse sur les menées de quelques politiciens fribourgeois disciples fanatiques de Veillot. Cette publication fit pas mal de bruit et valut à son auteur des tribulations pénibles, mais il y trouva l'occasion de marquer la noblesse de son caractère et la sincérité de son âme, c'est la raison pour laquelle je me permets de rappeler cet épisode de sa vie :

« J'ai été contraint — écrivait-il à Daguet — de signer la plus humiliante des rétractations, et je l'ai fait en toute sincérité pour donner une preuve non équivoque de mon attachement à l'Eglise Romaine. Ayant à choisir entre l'aplatissement et l'apostasie, j'ai préféré m'aplatir, c'est-à-dire que j'ai pris l'engagement de rétracter (dans une nouvelle édition) les propositions erronées qui m'auraient été signalées par des théologiens compétents. C'est ainsi que j'entends réparer le scandale involontaire que j'ai donné... »

Si l'on se reporte au temps où ces lignes furent écrites, on ne peut que les admirer hautement : tandis que le P. Loyson et tant d'autres se séparaient de l'Eglise, l'abbé de Ræmy se soumettait humblement, loyalement à l'autorité ecclésiastique, et renonçait sans faiblesse à ses idées jugées erronées. L'exemple est à retenir et suffit, à mon sens, à honorer sa mémoire, que de nombreux travaux,

de valeur inégale sans doute, mais toujours d'une belle sincérité, feront certainement passer à la postérité.

Bien qu'elle ne se fut pas exercée dans le domaine intellectuel, l'activité de M. Léon Galley, décédé le 18 août, mérite aussi la reconnaissance des fribourgeois. M. Galley, en effet, fut l'un des plus zélés et des plus éclairés des promoteurs de la culture physique en notre pays. Après un séjour prolongé en France, où il était justement apprécié, il vint se fixer en sa ville natale où il s'efforça à inculquer à ses concitoyens, à la jeunesse surtout, le goût des exercices corporels. Chargé de l'enseignement de la gymnastique aux écoles primaires il mit un zèle inlassable à développer et à perfectionner ses leçons ; il fut l'initiateur de ces « pupilles » où nos sociétés de gymnastique trouvent une pépinière de futurs adeptes, et il eut enfin le courage, malgré les obstacles et les mécomptes, d'ouvrir à Fribourg le premier établissement de bains froids et de piscines de natation qu'on y eût connu. Les bains du Boulevard, la grande place de patinage, eurent leur temps de vogue et de gloire et ont rendu des services qu'il importe de ne point oublier ; puis, les constructions nouvelles envahissant le terrain, les appuis manquant, des difficultés sans nombre surgissant, L. Galley dut diminuer peu à peu l'importance de ses installations et enfin y renoncer définitivement ! C'est alors surtout que l'on put mesurer, en appréciant la pénurie d'établissements de bains, l'étendue du bienfait qu'avait apporté l'initiative de cet homme courageux. Il disparaît à l'heure où les efforts se tendent vers la création d'installations nouvelles et où les aspirations du public donnent raison à son activité passée ; il me semble donc juste de rappeler ici l'œuvre imparfaite, mais certainement utile, accomplie par cet homme dévoué.

Au moment de livrer à l'impression le manuscrit de cette chronique, j'apprends la mort tragique, au cours d'une excursion dans les Gastlosen, du professeur Albert Charpine. Après l'accident du Grand Paradiso, où suc-

comba M. Macheret, ce nouveau deuil causé par la montagne éprouve durement la section Moléson du C.A.S. qui, depuis cinquante et un ans qu'elle existe n'a jamais eu à enregistrer de catastrophes alpestres. La mort de M. Charpine est avant tout extrêmement sensible au Collège St-Michel où les leçons qu'il donnait, l'influence qu'il exerçait, son esprit brillant et sa belle science lui faisaient une place de premier plan. D'origine genevoise, M. Charpine était devenu fribourgeois de cœur : il aimait notre ville, son paysage gracieux et ses petits travers, qu'il se plaisait à relever avec une ironie légère, mais avec plus de bienveillance que de réelle malice. Ecrivain de race, au style riche et pur, homme de cœur et d'esprit, il comptait, chez nous, dans tous les milieux, de nombreux amis, et sa disparition subite cause partout une émotion et une tristesse profondes...

LA SIMPLE HISTOIRE DE PAUVRE JACQUES DE M^{ME} ELISABETH DE FRANCE

par ERNEST CASTELLA.

Cette conférence a été donnée à Bulle le 16 avril 1922, sous les auspices du Musée Gruyérien Fondation Tissot.

M. Castella, auteur de « Gella », « La Vieille Maison », « Le Docteur Jérôme », a composé également une pièce en trois tableaux « Scènes de la vie de Pauvre Jacques » qui sera donnée par la Chorale de Bulle dès que les circonstances le permettront.

I. INTRODUCTION.

Dans cette maison où nos édiles veillent sur la cité bulloise, dans cette salle où tournoie, à plaisir, notre jeunesse, aux accords véhéments ou langoureux des danses nouvelles, vous convierai-je à évoquer ce soir le temps jadis, « le bon vieux temps » des pavanés et des menuets ?